

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE DÉCEMBRE 1991

Météorologie

En décembre, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 1,5 °C, chiffre correspondant à la normale (moyenne des années 1901-1960). Il a été enregistré 79 mm de précipitations – chiffre égal, lui aussi, à la normale – et 57 heures d'insolation, soit 7 de plus que la normale (moyenne de décembre des années 1931-1960).

Population

En décembre, la **population résidante** du canton a diminué de 4 354 personnes et se chiffre à 384 657 à la fin du mois. Cette baisse, habituelle en décembre en raison du départ des travailleurs saisonniers, résulte d'une **perte migratoire** de 4 409 personnes (arrivées dans le canton : 1 220, départs : 5 629) et d'un gain du **mouvement naturel** de 55 personnes (naissances : 274, décès : 219).

En une année, de fin décembre 1990 à fin décembre 1991, la population du canton s'est accrue de 2 177 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,6 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 332 unités et se chiffre à 243 043 personnes, alors que la population étrangère (sans les saisonniers) a augmenté de 2 509 et se fixe à 141 200.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin décembre, à 100 800 (décembre 1990 : 100 679), dont 69 122 travailleurs sous permis B et C, 416 saisonniers et 31 262 frontaliers. En une année – de fin décembre 1990 à fin décembre 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 621, alors que ceux des saisonniers et des frontaliers sont en recul (respectivement – 59 et – 441).

A fin décembre, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 6 553 (6 025 à fin novembre) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 381 (357 à fin novembre). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 3,9 % (3,6 % en novembre), la moyenne nationale se situant à 1,9 %. Quant aux **places vacantes**, 967 offres d'emploi à plein temps et 65 à temps partiel ont été annoncées en décembre (respectivement 1 282 et 75 en novembre).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en décembre à 212,7 millions de kWh (soit 0,7 % d'augmentation par rapport à décembre 1990) et celle de gaz à 191,3 millions de kWh (soit 5,6 % de plus qu'en décembre 1990).

Construction de logements

Les réalisations de décembre 1991 : 143 logements construits, dont 14 villas. En 1991, on aura donc achevé au total 2 139 logements (dont 155 villas), contre 2 066 en 1990.

./.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève

Les projets : 38 logements (dont 2 villas) ont été autorisés en décembre 1991 et 311 logements (dont 22 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Le nombre total des logements autorisés en 1991 atteint donc 1 508 (2 300 en 1990) et celui des logements "en requête" 2 116 (2 832 en 1990).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 31 décembre 1991, 188 677 logements dans le canton, soit 2 223 de plus qu'à fin décembre 1990 (2 173 l'année précédente).

Transports

A fin novembre, l'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton atteignait 252 361 unités, dont 205 962 autos et 23 473 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 3 331 unités, dont 2 416 autos et 1 085 motos.

Tourisme

En novembre, 65 410 **hôtes** (68 965 en novembre 1990), dont 55 699 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 169 954, contre 182 928 en novembre 1990. Pour les onze premiers mois de l'année, le nombre total de nuitées (2,2 millions) est inférieur de 5,7 % à celui de l'an dernier.

Indice genevois des prix à la consommation

En décembre, l'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) recule de 0,3 % et s'établit à 135,5 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,5 % (contre 4,7 % un an auparavant). En variation annuelle moyenne, la hausse des prix est de 5,6 %.

Poursuites et faillites

En décembre, 11 237 réquisitions de poursuite (8 925 en décembre 1990) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 69 séquestres (49 en décembre 1990).

En 1991, 164 858 réquisitions de poursuite ont, au total, été déposées, soit 23 662 (ou 16,8 %) de plus qu'en 1990.